L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 AVRIL 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 3 AVRIL 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse d'Encan Arende.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville.

PAR LE SHERIF—Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de cette ville.

Bourse d'Encan St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Joli cottage avec un grand terrain, No 193 rue Derbigny, entre Dumaine et St. Philippe. Résidence luxeuse rue Esplanade, coin Marais. Vente péremptoire de propriétés dans les premier et deuxième districts.

PAR ALFRED BARNES, constable — Coin Conti et Marais, une grande citerne, six cents bouteilles vides, quatre barils vides, un pupitre, une petite citerne, un lot de mesures, un fourneau et un alambic en cuivre.

PAR JAS. P. GUINAULT, rue Lapeyrouse, entre Roman et Prieur—une vacherie.

Pitié pour les oiseaux !

Les oiseaux ne sont pas, sur la surface du globe, un ornement vain, dont on puisse se passer; ils en sont un des besoins essentiels. Ils peuplent l'élément éthéré, comme les poissons peuplent l'élément humide; ils font retentir l'air de leurs chants, comme les fleurs l'embaument de leurs parfums. On a dit et écrit là-dessus une foule de jolies choses qu'il est inutile de répéter, parce que tout le monde les a lues ou entendues. Ce qu'il y a de plus sérieux, c'est qu'ils tiennent un rang spécial dans l'ordre universel des êtres; c'est qu'ils jouent un rôle nécessaire sur le théâtre de la nature; c'est qu'ils accomplissent une besogne à part dans le travail général. Il est à peu près prouvé que ces charmantes et frêles créatures, qui ne nous semblent, au premier abord, faites que pour le plaisir de nos yeux et de nos oreilles, contribuent puissamment à nous assurer la nourriture de chaque jour et sont pour nous, en fin de compte, encore plus des objets d'utilité que d'agrément.

On a créé, pour elles, une science qui étudie leur organisation, leurs mœurs, leurs besoins, le rang qu'elles tiennent dans l'échelle des êtres, le travail qu'elles font, la spécialité qu'elles exercent, les services qu'elles rendent. L'ornithologie jette aujourd'hui le cri d'avertissement. Une Revue—*La Science*—ici prête ses colonnes et public, en supplément, un rapport très intéressant—le rapport de l'Union des Ornithologistes américains—protestant contre la guerre systématique que l'on fait aux oiseaux, dans toutes les contrées et, principalement, aux Etats-Unis.

Une fois lancés dans la spéculation, les Américains ne s'y arrêtent jamais en chemin; ils poussent l'exploitation des produits de la terre jusqu'à l'anéantissement, celle des espèces animales jusqu'à l'extinction. Témoins les effroyables abattages dont d'avides industriels se sont rendus coupables dans les forêts du Nord et de l'Ouest et qui ont presque dénudé le pays; témoin le carnage affreux que les chasseurs des déserts de l'Ouest ont fait des buffalos, devenus une véritable rareté dans ces lointains parages.

L'alarme a été donnée trop tard pour ces derniers animaux, et il n'est guère possible, à l'heure qu'il est, de les préserver d'une ruine complète. Quant aux forêts, après les désordres atmosphériques et météorologiques que leur disparition a occasionnés, on songe à les remplacer à grands frais, avec beaucoup de peine, et le législateur se prépare à mettre un terme aux sauvages excès de la spéculation.

C'est maintenant le tour des oiseaux. On les pourchasse de tous les côtés, on en fait un massacre général, les uns pour leur chair délicate qui sert de nourriture à l'homme, les autres pour le plaisir, pour la gloriole; ceux-ci pour un simple exercice, ceux-là pour en faire un ornement de la toilette. C'est moins aux chasseurs proprement dits et aux enfants qui vont dans les bois et les champs, dénicher les nids et détruire tant de générations au berceau, que l'Union des ornithologistes en veut, qu'à ceux qui travaillent pour la satisfaction de la coquetterie féminine. Il paraît qu'à ce point de vue, il se commet une consommation effroyable d'oiseaux. Les chiffres sont curieux et méritent d'être cités.

77 3/7 pour cent des coiffures des femmes portent des plumes ou des corps entiers d'oiseaux. Les autres 12 4/7 pour cent représentent la population féminine qui est en deuil, hors d'âge ou dépourvue de l'argent nécessaire pour se procurer ce genre d'ornement. Il y a, aux Etats-Unis, douze millions de dames et de jeunes filles ayant leurs chapeaux garnis de plumes; un grand nombre d'entr'elles ont plusieurs coiffures à la fois, et il est une infinité de garnitures dans lesquelles entrent nécessairement plusieurs plumages. Le nombre de volatiles que la toilette réclame exige, rien qu'aux Etats-Unis, doit donc être prodigieux; on le porte à cent millions par an. Si l'on ajoute à ce chiffre les millions d'oiseaux que réclame le luxe féminin en Europe, où il est pour le moins aussi développé qu'en Amérique, on arrive à croire que nous sommes menacés de voir disparaître la gent ailée de la surface de la terre.

Il se publie, à New York, une revue hebdomadaire de luxe, consacrée exclusivement aux plaisirs de la campagne et à l'histoire naturelle. Le *Forest and Stream* donne, sur le sujet qui nous occupe, des renseignements inquiétants. C'est, comme toujours, la spéculation que nous voyons à l'œuvre. Un seul industriel a fait une tournée de trois mois sur les côtes de la Caroline du Sud, au printemps dernier; il en a rapporté 11,018 peaux préparées. Le même marchand expédie, tous les ans, 30,000 peaux aux magasins de modes.

Un seul village de Long Island a envoyé, à New York, l'an passé, dans l'espace de quatre mois, 70,000 plumages, toujours pour les besoins de nos élégantes modistes.

Sur les côtes de la Virginie, spécialement à Cobb's Island, la consommation est énorme et la destruction imminente. On y a fait, depuis quelques années, un véritable carnage d'hirondelles de mer, de mouettes et autres oiseaux qui peuplent nos rivages.

Dans les environs du Cap Cod, il en est de même; 40,000 hirondelles de mer ont été tuées en une seule saison pour contenter la coquetterie féminine et faire la fortune des modistes. Les aigrettes, les héronx, les grèbes disparaissent, avec une rapidité effrayante, des côtes du Pacifique; c'est par balles que l'on expédie les peaux d'oiseaux comme les fourrures et les robes de bison.

Un amateur d'ornithologie, fin observateur, s'est amusé, un jour, à examiner les coiffures des dames qui se trouvaient dans un tramway d'une des grandes avenues de New York. Sur treize dames qu'il y a comptées, onze portaient des plumes, des côtes, des corps complets d'oiseaux. Il y avait là toute une galerie d'ornithologie, plus de vingt espèces différentes—en tout, une quarantaine, au moins de victimes, de la coquetterie.

Il serait temps de mettre un terme à ce carnage général. Plus de vingt-cinq races sont déjà anéanties, bien d'autres sont menacées d'extermination.

Les auteurs de la protestation en appellent tantôt à la sévérité du législateur, tantôt à la pitié de la femme. Dans plusieurs Etats, on a déjà voté des lois pour prévenir l'entière extermination de ces petits êtres, aussi utiles que charmants. Mais que peuvent les édits et les codes en pareil cas? N'est-il pas plus sage, plus habile, de s'adresser à la femme elle-même, de lui demander de changer de mode, de se rabattre sur les fleurs? Fraîches cueillies, elles ajoutent à l'éclat et à la variété qu'elles partagent avec les plus brillants plumages, le privilège exclusif du parfum.

Pitié pour les oiseaux! répétons-nous avec les sociétaires éplorés de l'Union ornithologique. Pitié pour nos récoltes, menacées d'être dévorées par les insectes malfaisants. Pitié pour la coquetterie féminine qui, par ses exagérations d'un goût douteux — car la sobriété est une des premières règles de l'esthétique —est en train de perdre l'une de ses plus précieuses ressources.

Nouvelle-Orléans, le 2 avril 1886.

MM. les Editeurs,

Voulez-vous m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour présenter quelques mots d'explication au public?

L'exploitation du Théâtre de l'Opéra —commencée par moi le 3 décembre 1885,—finit aujourd'hui. Je tiens à reconnaître ici que le public m'a accordé plus que l'appui auquel j'étais en droit de m'attendre et j'en adresse à tous mes remerciements et l'assurance de ma sincère gratitude.

Cet appui cordial m'a été d'autant plus précieux qu'il est un sûr garant que l'avenir de notre scène française à la Nouvelle-Orléans est aussi assuré que possible. Dans les quatre-vingt-dix-neuf représentations données à l'Opéra, cette saison, il a été reçu environ CENT MILLE personnes. Ce chiffre est plein d'éloquence.

La marche à suivre est maintenant tout indiquée. Il suffira de choisir avec tout le soin désirable les artistes nécessaires et de faire quelques modifications indispensables au théâtre pour qu'il devienne le rendez-vous favori de la majeure partie de notre population—aussi bien de langue anglaise que française.

Je crois pouvoir affirmer que le vieux de tous est que l'Opéra ouvre ses portes pour la saison 1886-87. La chose est possible; je souhaite et j'espère qu'elle se fera. En attendant qu'un plus pour la saison prochaine soit soumis au public, je présente de nouveau à ceux qui m'ont soutenu avec une si grande bienveillance mes plus vifs remerciements.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

ARTHUR DURIEU, Directeur.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Nous lisons dans le *Temps* du 15 mars :

La famense union conservatrice au nom de laquelle les partis monarchiques ont fait les élections du 4 octobre est en train d'avorter une troisième ou une quatrième fois. Ce ne sont pas les seuls bonapartistes qui la déchirent; les catholiques militants, par où nous entendons ceux qui font passer avant tout les intérêts pratiques de l'Eglise, ne se hâtent pas moins de la condamner comme stérile et illusoire. Ils en viennent à penser, non sans raison, qu'ils seraient beaucoup plus libres et plus forts pour défendre la cause qui leur est chère s'ils renonçaient à la subordonner à celle d'une restauration monarchique, et se plaçaient franchement sur le terrain de la Constitution républicaine, en profitant du droit commun que celle-ci garantit à toutes les opinions religieuses, sociales et autres. C'est ce que M. Henry des Houx conseille publiquement depuis quelque temps au parti catholique, et c'est là ce que l'on a appelé son évolution vers la forme républicaine.

Il continue bravement la campagne qu'il a commencée, au grand scandale et à la grande colère de ceux dont il gêne ainsi les savantes manœuvres. Dans un nouvel article que vient de publier un journal du matin, il montre admirablement la contradiction intime qui a jusqu'ici paralysé l'union conservatrice et la paralysera toujours. On peut s'irriter de son raisonnement, nous défions bien qu'on le réfute. L'union conservatrice, dit-il, est fatalement vouée à cette alternative : ou de se dissoudre au moindre succès, car la royauté et l'empire ne sauraient triompher et s'établir ensemble, ou de devenir véritablement active et féconde par l'abandon des arrière-pensées monarchiques. Nous ne voyons pas comment on peut échapper au dilemme. L'expérience vient encore appuyer la logique. L'union conservatrice est fatalement appelée à mourir de ses propres succès. Elle s'établit dans les jours de détresse, alors que les partis vaincus n'ont plus aucune espérance ni aucune chance; mais, dès que la chance semble sourire et que l'espérance revient, l'ambition de chacun des coalisés reviennent avec l'espérance, et l'union conservatrice a vécu. C'est ce que l'on a vu depuis le 4 octobre. Elle a remporté ce jour-là un semblant de victoire, et c'est ce semblant de victoire qui a été la cause réelle de la désorganisation et de la dissolution progressive où elle est entrée depuis lors.

Est-ce à dire que la coalition soit restée absolument sans résultat? M. Henry des Houx ne le pense pas. Si elle n'a pas donné naissance à un parti jeune et vigoureux, elle a du moins, pour nous servir de ses propres expressions, galvanisé un cadavre, le cadavre de l'impérialisme. Il est vrai que cette résurrection est assez étrange et qu'elle s'est manifestée jusqu'ici par la guerre singulièrement réfléchie que se font nous nos yeux les trois troncons du parti, représentés par MM. Paul de Cassagnac, Robert Mitchel et Dufour. Ce n'est pas assez pour consoler les conservateurs de leur abnégation et de leur peine.

Aussi M. Henry des Houx n'hésite plus. Comme le seul moyen de rendre force et vie à l'union conservatrice est de renoncer franchement et complètement aux arrière-pensées de restauration, il l'engage fortement à se résigner à la forme républicaine du gouvernement, et ça été pour nous une surprise agréable que de retrouver sous sa plume toutes les bonnes raisons que nous avons cent fois données aux conservateurs pour les amener à cette conversion inévitable. En quoi, leur dit-il, une monarchie orléaniste, plus ou moins fille de la Révolution, ou un empire encore plus compromis avec elle vous fournirait-ils un terrain plus favorable que celui que vous offre la République pour défendre vos principes et vos intérêts? Vous seriez forcés de faire de l'opposition à l'une et à l'autre. Faites donc simplement de l'opposition au parti qui gouverne la République actuellement, en essayant de le remplacer au pouvoir et d'y faire triompher vos idées. Vous économiserez une révolution. C'est le langage même du sens commun. Certes, la République que rêve M. des Houx et ses amis n'est pas la nôtre. Mais ce serait un grand pas de fait vers une situation plus claire, vers un classement rationnel des doctrines et des partis, si leurs conseils pouvaient prévaloir sur ceux de la passion et du point d'honneur que la droite a toujours suivis. Mais ce qui nous fait douter que M. des Houx réussisse, c'est que le propre de la passion et du point d'honneur est précisément de ne pas raisonner ou de raisonner faux.

D'intéressantes expériences de torpilles ont encore eu lieu, tout récemment, à Toulon.

Un filet métallique de 5 mètres de hauteur, avait été placé tout autour de la *Touraine*, à 5 mètres de distance. Trois cylindres-torpilles Wilhead, chargés de 35 kilogrammes de fulmi-coton, avaient été placés à 3 mètres sous l'eau contre le filet.

Une batterie électrique, installée à terre, a communiqué le feu aux cylindres. Chaque explosion a soulevé l'eau jusqu'à 5 mètres de hauteur; mais la *Touraine* a été seulement secouée; elle n'a éprouvé aucun dommage, grâce au filet protecteur.

Le ministre de la guerre, à Berlin, a décidé de porter de 2 à 4 le nombre des bataillons qui composent le régiment des chemins de fer.

Il a également l'intention de joindre à la brigade de chemins de fer ainsi constituée, le détachement aérostatique formé depuis quelque temps et que, par la même occasion, l'on augmenterait encore.

L'industrie des Jouets.

On parle beaucoup, depuis quelque temps, des jouets d'Allemagne. Nous empruntons au *Précurseur de Gand* de curieux renseignements sur cette fabrication :

L'une des industries les plus intéressantes et les plus florissantes de l'Allemagne est bien celle des jouets. Le jouet de Nuremberg et de Sonneberg, "qui sert à l'instruction de l'enfant et exerce son adresse", fait le tour du monde. On le trouve partout : en France, en Angleterre, en Autriche, en Belgique —dans l'Europe entière enfin—et en Amérique. Il n'est ouvert la Chine bien avant que les mandarins eussent entendu tonner nos canons, et le Japon avant que la flotte menaçante du commodore Perry eût forcé le mikado à signer le premier traité de commerce. Bientôt, sans doute, il fera son apparition au centre de l'Afrique. Déjà j'ai pu voir des collections d'échantillons préparées pour les petits nègres et qu'on n'attend que l'occasion de pouvoir leur montrer.

Peu de gens se font une idée de l'importance vraiment surprenante que cette industrie a acquise en Allemagne. Elle donne lieu, chaque année, à des expéditions formidables. Rien que le chemin de fer de Werra transporte 100,000 quintaux de bois, de métaux, de couleurs, ainsi que d'autres matières premières, et transporte 140,000 quintaux de poupées, de hochets, de toupies chantante, de "ménages", de chambres meublées, d'instruments de musique, etc., etc.

On a calculé—et les homme compétents assurent que ces chiffres ne sont pas exagérés—que la fabrication des jouets allemands s'élève par an à 125 millions de francs, dont 95 millions vont à l'étranger, tandis que les autres 30 millions restent dans le pays. L'Allemagne est de toutes les contrées du monde celle qui fait la plus grande consommation de jouets. Berlin est plein de magasin, parfois immenses, qui les débitent.

Le jouet est travaillé tout particulièrement dans l'Iserkamm, dans l'*Erzgebirge*, dans l'*Oberland* du duché de Meiningen, dans la Saxe-Cobourg et Gotha; dans la Forêt-Noire et à Nuremberg et Sonneberg. Les Anglais et les Français ont plus d'une fois essayé de faire la concurrence à cette industrie, énumérant allemande; ils ont échoué, et cela pour plusieurs raisons. Comme en Belgique, où les dentellières gagnent des journées dérisoires, en Allemagne les familles qui font les jouets et qui vivent le plus souvent dans les contrées montagneuses, pauvres, où le pain quotidien est noir, sont heureuses quand elles parviennent au bout d'une semaine d'incessant travail à se procurer 9 marcs, soit 11 francs 25 centimes. Il faut pour cela que la mère et beaucoup d'enfants soient à la peine. Souvent 5 ou 6 marcs sont tout ce qu'on peut obtenir.

Allez donc concourir en ces conditions! Faisons observer ensuite qu'étant élevés depuis plusieurs générations dans le métier, ces braves ouvriers ont acquis une grande adresse. Chaque année paraissent sur les foires de Berlin, et continuellement dans les magasins des choses neuves qui enchantent les enfants. Et à quels prix les jouets sont-ils fournis? Il est une espèce de cuillères étamées qui se vendent à 58 pfenings la douzaine! ces cuillères, avant d'être emballées, ont passé par trente mains. Mille touches coûtent 1 fr 37 1/2 centimes! Les maisons de Sonneberg achètent 360 trompettes pour 26 gros, ou 3 fr 25 centimes. Il est vrai que ces trompettes ne sont pas peintes.

C'est le *ne plus ultra* du bon marché. L'industrie est née dans la Franconie, à Pegnitz; mais, peu à peu, Sonneberg en est devenu le centre et s'est acquis pour ses produits une réputation universelle. Il est des maisons de cette ville qui remettent à leurs voyageurs 14,000 échantillons, dont 2 à 3,000 images. Quelques unes de ces maisons font pour 2 1/2 millions d'affaires. Comme il arrive souvent que l'Amérique envoie des commandes très fortes qui doivent être immédiatement satisfaites, les stocks sont considérables. Telle firme de Sonneberg a plus de dix mille douzaines d'assiettes de poupées dans ses magasins. On vend chaque année à Sonneberg pour 2 1/2 millions de *Taufkindern* en porcelaine. Le *Taufkind* est un petit enfant tout nu que les filleules des deux mondes s'amusent à baptiser en les plongeant dans des bains.

On prétend que rien que dans le duché de Meiningen, 12,000 personnes gagnent leur existence en faisant des jouets. Des soixante fabriques de porcelaine de la Thuringe, cinquante ne produisent que des tetes de poupées, des animaux, des vaisseliles, etc., pour les enfants. Une demi-douzaine d'autres ne font que des billes en verre, en gres et en marbre, puis des perles et surtout des ornements pour les arbres de Noël. En Allemagne, l'arbre de Noël joue un grand rôle dans la vie de famille. Dès le commencement du mois de décembre, on voit arriver, à Berlin par exemple, des chariots innombrables chargés de pointes de sapins qu'on range aux coins des rues et sur les places publiques. Une planchette ayant au milieu un trou et quatre pieds à ses bouts les tient en équilibre. Des que paraissent les arbres de Noël, pères, mères et enfants encombrent les magasins, où ils achètent une infinité de babioles et de petits cierges en couleurs qui serviront à parer et à illuminer le *Weinachtsbaum*. L'arbre est "allumé" dans la soirée du 24 au 25, donc la veille de la fête, et reste souvent quinze jours et trois semaines dans la plus belle chambre de la maison. On ne le brûle que lorsque sa verdure commence à dessécher et à tomber.

Le papier mâché a été inventé en France. Il a été introduit en Allemagne vers 1820. Mais depuis longtemps les fabricants de Nuremberg et de Sonneberg ont en cette matière battu leurs concurrents d'outre-Rhin. Nuremberg a 130 ateliers où se confectionnent les jouets "de premier choix". On ou compare les soldats, les canons, les bateaux, les omnibus, les chemins de fer, etc., qui se font de nos jours avec ceux qu'on fabriquait il y a quinze ou vingt ans, et l'on sera étonné des progrès qui ont été accomplis.

L'opinion publique, en France s'est préoccupée de l'attitude de la presse allemande, parlant, sur un ton provocateur, du chauvinisme français.

"Le chauvinisme dont ils nous font reproche, remarque le *National*, c'est précisément ce patriotisme qui nous fait honneur."

Et il continue :

"Une fois pour toutes, il s'agit de faire sentir à la presse allemande, à ces délateurs dont toute la besogne est de préparer, de motiver des communiqués diplomatiques, que la France entend penser à sa guise, obéir à la direction seule de ses idées et de ses sentiments, et ne solliciter, dans ses vœux comme dans ses manifestations, l'apostille ou la tolérance d'aucun peuple étranger....

"Aussi estimons-nous que le chancelier, caractère dur, mais intelligence souple, ne nous tiendrait pas longtemps rancune pour un instant de fierté; il rédigerait à notre armée reconstituée, à nos canons qui en valent d'autres; il penserait la fourdeur de son peuple, enfoncé maintenant dans la joie de vivre comme jadis dans l'ivresse de combattre...."

Une feuille spéciale, la *France militaire*, dit, de son côté :

"Mais il importe que les Allemands sachent bien que si la France, puissamment absorbée par des préoccupations d'ordre intérieur, ne songe pas à provoquer les Allemands et ne désire pas une guerre avec eux, elle est loin infiniment loin de la redouter. Si, pour le moment, elle n'a d'autre souci que la crise économique et la situation de ses budgets, cela ne veut pas dire le moindrement qu'elle a rompu le fil de ses traditions historiques et oublié Bouvines et Iéna. Elle sait parfaitement que la gloire des armes est journalière, et que les faciles victoires de 1870 peuvent avoir un terrible lendemain. Calme et digne, elle attend.

"Les Allemands n'ont pas envie de nous attaquer; la France n'a pas le dessein de recommencer la guerre, aujourd'hui. Qu'ils attendent, que l'heure fatale sonne à l'horloge du destin, car, aussi bien, ils ne peuvent supposer que nous oublierons les belles paroles de Gambettta, dans une dépêche adressée de Bordeaux au général Trochu, en janvier 1881 :

"Où n'a jamais fini de faire des efforts pour sauver la patrie, et la résignation en pareille matière, a toujours reçu un nom dégradant."

La première conférence du P. Monsabré était attiré, le 14 mars, une foule considérable à Notre-Dame. L'exercice était présidé par Mgr Richard.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue de Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 9 nov—1anPP

L'hôpital homœopathique, établissement libre et religieux, situé à Vaugirard, Paris, tenait, le 14 mars, son assemblée générale.

Cet hôpital, qui a été créé en 1867, rue Saint-Jacques, a été transporté, en juillet 1884, à Vaugirard. Les malades y sont soignées par des sœurs dominicaines de la Présentation.

Après la séance, les assistants se sont transportés dans la chapelle des Dames de la Croix, dont la maison est vis-à-vis de l'hôpital, pour entendre une conférence du Père Didon, qui avait pris pour thème : "Les hôpitaux religieux et les hôpitaux laïques ou laïcisés."

Le malade qui entre dans un établissement hospitalier, a-t-il dit en substance, doit être considéré comme un hôte, et, par le seul fait qu'il franchit le seuil d'un hôpital, il a le droit d'être traité comme tel et avec tous les honneurs qui lui sont dus.

Il a surtout droit à ce que l'on respecte sa liberté de conscience, chose sacrée entre toutes; il ne doit, par conséquent, pas entrer là pour être traité comme un animal sans intelligence, sans âme.

Quand on souffre, on veut être consolé et fortifié, et l'on doit être résigné. Où pouvez-vous trouver ces trois choses : la consolation, la force morale, la résignation? Cela n'est possible que dans un hôpital d'où la religion n'est pas bannie.

Car, si le médecin soigne le corps, qui peut consoler l'âme entamée par le mal et par la douleur, si ce n'est les représentants de la religion? Quand on est malade, le grand point est de ne pas être seul, abandonné, et l'âme du pauvre surtout veut être consolée.

Il faut, à côté du lit du malade, un être qui lui soit sympathique, qui compatisse à sa douleur et qui par cela même en allège les souffrances.

Un infirmier ou une infirmière peuvent avoir de la sympathie ou de la bienveillance, mais ils ne sauraient communiquer aux malades ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes, la foi, et alors l'âme du souffrant ne sera pas touchée.

Le pauvre qu'on soigne dans les hôpitaux, à côté du mal physique, a une âme qui souffre. Il faut lui apporter non seulement la consolation, mais une force, le fortifier moralement et lui donner la résignation.

Dans toute l'honnêteté de ma foi je ne sais pas ce qui peut arriver à un pays qui veut supprimer ces trois choses, sous le prétexte de sauvegarder la liberté de conscience, la première des choses qui doit être respectée par tous.

A l'hôpital Saint-Jacques, les malades de religions différentes peuvent être soignés; il y a des catholiques et des protestants, comme il pourrait y avoir des israélites, et comme il pourrait même y venir des incroyants.

Dans l'hôpital laïcisé, il est entendu aujourd'hui que les âmes sont seules, délaissées, sans soutien, en face de la mort. Or, de même que les chirurgiens ronpent net le membre d'un malade pour ramener la santé, de même il est nécessaire d'avertir le moribond aux dernières heures de sa vie, l'avertir d'une voix douce et tendre qu'il y a quelque chose devant lui, le consoler, le confesser, tout en lui donnant l'espérance d'une seconde vie.

C'est un acte délicat et sublime de préparer à la mort, et qu'il n'est pas donné à tout le monde d'accomplir.

Je considère que les morts d'incroyants ne sont pas des morts humaines.

Le *Journal du Havre* du 18 mars :

Nous parlons, plus haut, d'un nouveau projet élaboré par les ingénieurs des ponts et Chaussées et consistant à installer, dans une partie de la baie de Sainte-Adresse, une annexe à notre établissement maritime avec entrée au nord, en eau profonde.

Nous croyons savoir qu'il existe encore un autre projet nouveau, plus grandiose, dû également à l'initiative des Ponts et Chaussées et qui sera soumis, de même, à la commission nautique. Ce projet consisterait à faire d'une grande partie de la petite rade, un vaste bassin-port, avec deux ou même trois entrées, et des ajoutements pour faciliter les opérations des grands paquebots qui font seulement escale au Havre, ou n'y séjournent que peu de temps.

Ce projet,—devant comporter, sans aucun doute, comme corollaire, l'endiguement d'une partie des hauts fonds, qui délimitent notre petite rade,—entraînerait naturellement de plus fortes dépenses que l'autre, mais on espère être en mesure d'y pourvoir, au moyen de certaines ressources, dont l'une, entr'autres consisterait dans l'abandon par l'Etat, d'une redevance qui permettrait à la Ville de gager un emprunt d'environ 30 millions.

Nous voterons probablement, sous peu, en mesure de donner plus de détails à cet égard.

Parmi les colonies lointaines de la France, il en est encore quelques-unes qui sont gouvernées par des officiers de vaisseau ou des commissaires de marine.

Cette situation est sur le point de prendre fin.

Le ministère est décidé, en effet, à substituer, dans toutes possessions françaises, l'élément civil à l'élément militaire.

La concurrence anglaise en France :

On sait que le ministre des travaux publics avait obtenu, du chemin de fer d'Orléans, que pour venir en aide à la reprise du travail à Decazeville, le prix de transport de la tonne de houille fût abaissé à 0,02 c. par kilomètre.

Le résultat a été, jusqu'ici : Pas une tonne de charbon n'a été expédiée, depuis ce jour, de Decazeville à Bordeaux.

Mais, par contre, le commerce de Bordeaux, qui, consomme, par an, 400,000 tonnes de charbon, a immédiatement gagné 800,000 f., les Anglais ayant abaissé le prix de la tonne de 2 f.

On ne saurait trop recommander à qui de droit la mesure, éminemment humanitaire, qui vient d'être prise, dans certains hôpitaux des Etats-Unis, pour améliorer le sort des malheureux atteints de maladies contagieuses, et qui, séparés des autres malades, passent leurs journées dans la solitude, en proie à leurs souffrances et livrés à leurs triستes pensées.

On a fait installer, dans la chambre de chacun d'eux, un téléphone, au moyen duquel ils peuvent communiquer avec leurs parents et leurs amis, sans porter préjudice à qui que ce soit.

Décédé hier, à 1 heure de l'après-midi, BERTRAND CASTAIX, à l'âge de 61 ans et 3 mois, natif de Canton d'Aspet, arrondissement de St. Gaudin, Haute Garonne, France. Ses amis et connaissance et ceux de sa famille, ainsi que les membres de la Société Française, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 238, rue Marigny, Troisième District.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

Les journaux de Canton d'Aspet sont priés de reproduire cet avis.

Décédée hier soir, à huit heures et demie, à l'âge de 71 ans et 6 mois, CANDIDE JOSEPHINE CASANOYAS, épouse bien-aimée de Joseph Beaulieu. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de ses fils et gendres sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, au coin des rues Washington et Gayoso, deuxième district.

Les journaux de Boston et de St-Louis sont priés de reproduire cet avis.

FRANCISCO MUNIZ DE LA ROSA, natural de Sayalonga, Malaga, España, y de 18 1/2 anos de edad, ha fallecido: Su hermano y demas parientes, suplican a las personas de su amistad se sirvan concurrir al Sabado 3 del corriente, a las 4 de la tarde, a la casa mortuoria, calle de Bourbon No 426, para acompañar su cadaver al cemenerio, favor a que viviran reconocidos.

Nueva Orleans, 2 de Abril de 1886.

Antonio Muniz y familia.

SERVICE ANNIVERSAIRE.

Un service anniversaire sera célébré SAMEDI, 3 avril, à 7 heures du matin, à l'Eglise Annonciation, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH F. BADIE, décédé le 3 avril 1885. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

31 mars—4t De la part de sa veuve.

La Banque italienne **Amalia Gorgiulo**, capitaine Jacarino, de Marseille, commencera son déchargement LUNDI, le 5 courant, au Picayune Tier. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, attendu qu'elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des soussignés lequel ne sera donné que sur paiement du fret et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque italienne **Amalia Gorgiulo**, de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

3 avril—3t

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Merchant's National Bank de Cincinnati, Ohio, un dixième du billet No. 73,040, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 16 mars 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orléans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.

T. R. ROACH,
Caissier du State National Bank.
3 avril—2f PP. Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Olaf Anderson, 410 rue Chestnut San Francisco, Cal., un dixième du billet No 73,040, tirage à numéro simple Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent-Cinquante Mille Piastres, le mardi, 16 mars 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orléans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co. Express.
3 avril—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 25 mars 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un dixième du billet No 73,040, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 16 mars 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation dudit dixième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA.
Commis au change et à l'escompte, Louisiana National Bank de la Nlle-Orléans, Lne.
3 avril—2f PP

Avis.

$50.000. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co's Bank, de San Francisco, Californie, le billet entier No 10,057, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, billet qui a gagné le Second Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 16 mars 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit billet au bureau de la Compagnie.

LOUISIANA NATIONAL BANK OF NEW ORLEANS LE., per E. B. L'HOSTE.
3 avril—2f PP

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 29 mars 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte du Wells, Fargo & Co.'s Bank San Francisco, Cal., un dixième du billet No 46,742, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 16 mars 1886, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA.
Commis au Change du Louisiana National Bank
3 avril—2f PP et New Orleans, Lne.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un dixième du billet No 46,742, tirage à numéro simple, Classe C., de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le troisième gros lot de Vingt Mille Piastres, le Mardi, 16 mars 1886, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation dudit dixième au bureau de la Compagnie.

S. F. PERRET,
Courrier du State National Bank.
3 avril—2f PP

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de John Graves, 415 East 79th street, New York, un dixième du billet No. 46,742, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le Mardi, 16 mars 1886, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation des dits dixièmes au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co.'s Express.
3 avril—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 26 mars 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. C. Martin, St Helena, Californie, un dixième du billet No. 46,742, tir